CHSCTSD exceptionnel de l'Aude

29 avril 2021 (en visioconférence)

Compte-rendu du SNALC

Présents : Administration, organisations syndicales

Me La Dasen indique que pour les problèmes rencontrés sur les écoles primaires, les enseignants doivent communiquer avec les parents des élèves pour éviter les problématiques.

Document de référence : FAQ

Elle ajoute que la « Foire aux questions » fait office de réponses apportées par

l'institution. Dernière mise à jour de la FAQ en date du 24 avril.

Activités sportives :

Les activités d'EPS en maternelle (dite de motricité) peuvent se faire à l'intérieur, tout comme les épreuves d'examen CCF pour les lycées.

Ce n'est pas le cas en primaire en en collège.

Systèmes d'aération :

Des capteurs de CO2 pourront être posés dans les salles qui n'ont pas de système de ventilation ou un système insuffisant (salles de restauration notamment).

Fermetures de classes :

Une cinquantaine de classe ont été fermées avant la période de confinement.

Vaccination des personnels :

Au SDIS de Carcassonne, les personnels de l'EN (+55 ans) pouvaient se faire vacciner.

L'avis du SNALC : Le SNALC regrette que l'information ne soit pas passée auprès des personnels d'autant que certains ont du se rentre sur les centres de vaccination de Béziers.

EN cas d'effets secondaires suite à la vaccination covid, il n y aura pas de jour de carence comptabilisé, mais c'est le médecin traitant qui doit l'annoncer.

Vaccination des – 55ans est prévue au départ à partir du 12 MAI.

Suite à un autotest positif, il doit y avoir un test PCR réalisé par la suite.

Les remplacements :

Le personnel périscolaire ne peut pas se substituer aux collègues enseignants. Les Atsem , sur le temps scolaire contribuent à la surveillance de la classe.

Chiffres covid pour l'Aude :

Sur l'ensemble de la période : 104 élèes covid+ ; 37 cas avérés de personnels

32 classes à l'isolement.

1300 tests réalisés : O cas positif chez les élèves et 50 tests chez les adultes dont 0 positifs aussi.

Sur le département et ce depuis le retour des vacances :

17 classes « fermées » dites en éviction, dont 5 maternelles, 10 classes primaires et 2

classes uniques.

Autotests :

Les autotests seront distribués dans les collèges et lycées comme dans le primaire.

2 autotests par semaine pour chacun.

Le Snalc a interrogé sur le cas d'un enseignant dont l'enfant se trouverait dans une classe fermée :

Dans cette situation l'enseignant devra demander une autorisation de garde accompagnée d'une attestation sur l'honneur. L'autorisation ne sera accordée qu'à un seul des deux parents.

Documents annexes :

1- Accompagnement et soutien aux familles et aux personnes :

L'accompagnement et soutien aux familles et aux personnels

Cellule d'écoute académique

Pour toutes les questions relatives au COVID-19 des cellules d'écoute sont activées.

Cellule d'écoute académique grand public : Familles, personnels de l'éducation nationale, associations et collectivités

Pour les **questions** relatives à la **garde d'enfants** et à la **continuité pédagogique** et toutes les autres en lien avec la **crise sanitaire**.

- Par téléphone : 04 67 91 49 30
- Par mail question.covid19@ac-montpellier.fr

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour les personnels de l'académie de Montpellier :

- Par téléphone : 04 67 91 49 55
- Par mail cellule.esa@ac-montpellier.fr

Les mesures appliquées pour la sécurité et l'accompagnement des personnels

- Le télétravail
- Les autorisations spéciales d'absences
- La gardes d'enfants

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté Égalité Fraternité

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

6

2- Continuité pédagogique :

La continuité pédagogique

Pendant **les périodes de suspension de l'accueil**, un enseignement à distance est assuré pour l'ensemble des élèves concernés. Cet **enseignement** peut notamment s'appuyer sur le **dispositif "Ma classe à la maison" du CNED**, les **espaces numériques de travail (ENT)** et **les ressources produites en lien avec France Télévision** dans le cadre de l'opération "Nation apprenante" **(cours Lumni)**.

L'Académie de Montpellier dispose d'**une cellule académique de continuité pédagogique** qui a pour objet **d'anticiper** et **d'accompagner** les personnels, les élèves et les familles.

Elle s'est réunie **le 1 et le 9 avril** dans le but de **mettre à jour le vadémécum pédagogique, d'identifier le besoin en équipement numérique des élèves** et **mettre en place** le dispositif de **vacances apprenantes.**

Des **inspecteurs référents** sont **désignés** pour **accompagner les collèges et les lycées** dans la mise en œuvre de la **continuité pédagogique.**

Une cellule de crise relative à l'utilisation du numérique est constituée (DANE, DS2I, collectivités).

Le 26 avril, les capacités de connexions simultanées de l'ENT du 2nd degré ont été multipliées par 2.

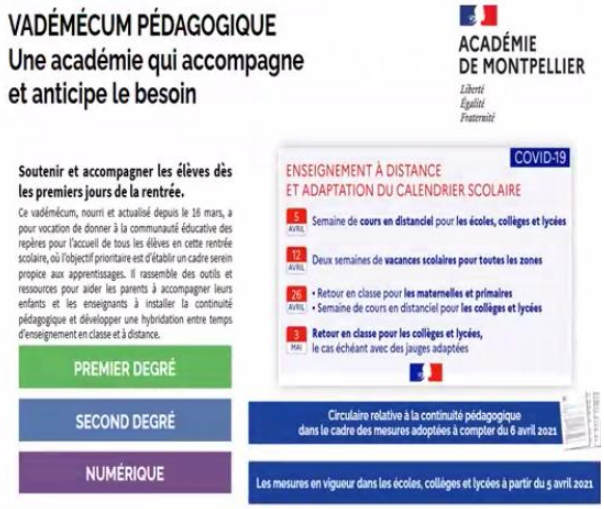

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté Égalité Fraternité

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

7

3- Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise sanitaire :

L'accueil exclusif des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Comme durant le confinement du printemps 2020, les écoles et collèges de l'académie de Montpellier se mobilisent pour organiser un service d'accueil destiné exclusivement aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la vie de la nation.

Les cinq départements de l'académie proposent cet accueil sur inscription.

Les parents sont invités à choisir prioritairement le site d'accueil situé le plus près de leur lieu de travail, indépendamment de leur commune de résidence.

Les modalités d'accueil sont présentés sur le portail de l'académie et des DSDEN.

Le dispositif d'accueil mis en place du 6 au 9 Avril

Périmètre	Nb_ecoles	Nb_ etablissements _2D	Nb_Eleves_ maternelle_ accueillis	Nb_Eleves_ elementaire_ accueillis	Nb_Eleves_2nd_ degre_accueillis	Nb_personnels_ menjs_presents	Nb_autres_ personnels_ presents
AUDE	161	20	706	1053	74	395	300
GARD	63	13	670	1386	91	270	214
HERAULT	336	46	1985	2938	191	1174	753
LOZERE	31	0	165	358	4	88	68
PYRENEES-ORIENTALES	117	29	820	1903	106	362	328
Académie	**708**	**108**	**4346**	**7638**	**466**	**2289**	**1663**

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

4- Mesures pour les écoles,collèges, lycées et continuité pédagogique :

Mesures pour les écoles, collèges, lycées et continuité pédagogique

Les ressources:

https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467

Le protocole sanitaire applicable au premier février 2021:
https://www.education.gouv.fr/media/71258/download

Adaptation du protocole sanitaire en lycée:
https://www.education.gouv.fr/application-du-protocole-sanitaire-dans-les-lycees-et-adaptations-du-bac-pour-l-annee-2020-2021-307102

Foire aux questions :
La FAQ sur les conditions générales **(MAJ le 23 avril)**

Fiche repères thématiques:

- **Organisation de la restauration**
- **Organisation de la récréation**
- **Organisation des internats**
- **Organisation de l'EPS (MAJ le 23 avril)**
- **Education musicale**
- **Aération et ventilation des espaces scolaires (MEL le 23 avril 2021)**

Suspicion ou confirmation de cas covid-19 ce qu'il faut faire:

- Que faire si un agent est susceptible d'avoir la covid-19
- **Que faire si un agent est un cas-confirmé de covid-19**

Directeurs d'école : procédures à suivre dans les cas de suspicion ou de confirmation de cas covid-19 d'un élève

- **Que faire si un élève est susceptible d'avoir la covid-19**
- **Que faire si un élève est un cas confirmé de-covid-19**

Chefs d'établissement : procédures à suivre dans les cas de suspicion ou de confirmation de cas covid-19 d'un collégien ou lycéen

- **Que faire si un collégien ou lycéen est susceptible d'avoir la covid-19**
- **Que faire si un collégien ou lycéen est un cas confirmé de covid-19**

Le plan de continuité pédagogique:

Ressources nationales
https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html

Ressources académiques
https://view.genial.ly/5f4e6783f30f720d1de60b93

ACADÉMIE DE MONTPELLIER